Bulletin municipal de Coulonges (janvier 2019)

publié le 25/01/2019

Collège Henri Martineau

UNSS

L'année 2017-2018 s'est terminée en juin par un raid départemental multi-activités (course d'orientation, canoë,...) autour du lac du Lambon, avec 400 élèves de tous les collèges des Deux-Sèvres et le séjour traditionnel à Longeville où, **sur deux jours, les élèves ont fait du surf, du vélo de la baignade, du catamaran...**

RENTREE

Le collège connaît une nouvelle hausse de ses effectifs avec 457 élèves répartis sur 18 classes et encadrés par 52 adultes (enseignants, agents, administratifs, surveillants...). Parmi les enseignants, il y a des nouvelles têtes puisque beaucoup de matières ont besoin de compléments de service. A noter la création d'un poste en EPS et la mutation de M. BONNEAU, professeur de SVT et «pilier» de l'établissement pendant de nombreuses années.

Concernant le DNB, l'établissement a obtenu de très bons résultats avec 91,1% de réussite (87,1 % au niveau national, 86,3% pour l' Académie et 87,4 % pour le département) et un nombre important de mentions.

NECROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que le collège a appris **la disparition d'Ida Grinspan**, un des derniers témoins de la Shoah. Celle-ci, inlassablement, témoignait dans les établissements de France sur son expérience de déportée et de rescapée de l'enfer d'Auschwitz. Elle avait une affection plus particulière pour les Deux-Sèvres où, elle avait été placée au début de la guerre. Elle aimait venir à Coulonges où des liens d'amitiés s'étaient noués avec l'équipe et la municipalité, l'ancien maire C. BONNET l'hébergeant pour l'occasion.

Pendant 5 ans, elle nous a fait l'honneur de témoigner devant les collégiens du secteur et des alentours mais aussi des adultes. Les réactions spontanées, à l'annonce de son décès sur les réseaux sociaux, de nombreux anciens élèves, montrent qu'elle les avait profondément marqués.

Collège Henri Martineau

PARCOURS CITOYEN (6èmes)

Les 4 classes de 6ème ont fait leur **séjour d'intégration** au centre du Vignaud à Nieul-sur-l'Autise. Chaque classe a profité du cadre pour mieux se connaître soi et les autres à travers des activités variées : ateliers de mémorisation, sur « se documenter » et « s'organiser », apprendre à cohabiter.

Les 4 ateliers alternaient avec de la détente : pique-nique, jeux extérieurs, temps libres entre les ateliers. La journée s'est terminée par un temps de restitution et de bilan. Les élèves étaient accompagnés toute la journée de leurs professeur principal et surveillant référent secondés par des collègues venus en fonction de leur emploi du temps au collège.

Les collégiens étaient aussi encouragés à venir avec un repas froid « zéro déchet »,sans emballage, dans des boîtes réutilisables...

Les 6èmes ont aussi rencontré des élus dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) pour être sensibilisés à l'engagement citoyen par l'exemple concret du conseil municipal.

Accueillis par Robert ARNAUD ou par Jean-Philippe GUÉRIT, ils ont pu poser toutes leurs questions.

CEREMONIE REPUBLICAINE

Vendredi 19 octobre, en soirée, le collège a organisé **la remise solennelle des diplômes du brevet** aux anciens 3èmes venus avec plaisir pour l'occasion revoir leurs anciens professeurs et les locaux.

Dans chaque classe, deux élèves ont été mis en avant pour leurs résultats scolaires mais aussi leurs engagement et attitude pendant l'année.

Deux autres, Camille GROULT et Arthur AUVINET ont été distingués dans le cadre de l'ensemble des 3èmes.

A noter, **la distinction de Loane Bonnet** qui,la veille avait reçu à la Préfecture deux prix pour ses résultats en Histoire-Géographie : 1er prix De Lattre de Tassigny sur 15 élèves du département retenus et prix de la plus jeune lauréate.

Toutes les informations concernant le collège sont sur son site internet à l'adresse suivante : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.